293

245

Ministère
de l'Intérieur.

Direction
des Beaux-Arts.

1er Bureau.

Académie de
France à Rome

M. Millet est
chargé de copier la
fresque du Domini-
-cain représentant
le Martyre de Ste
Cécile.

Paris, le 18 Mai 1842.

Monsieur le Directeur, j'approuve le choix que vous avez fait de la fresque représentant le Martyre de Ste Cécile par le Dominicain pour la copie que M. Millet a été chargé d'exécuter à Rome par décision du 16 Mars 1842, et j'ai également arrêté, sur votre propo-
-sition, que le prix de ce travail serait fixé à Deux mille francs.

M. Millet est informé de cette décision par la lettre ci-jointe que je vous prie de vouloir bien lui faire remettre.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre,
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

118

Mr le Directeur de l'Académie de France à Rome.